

Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise
Band: - (1913-1914)
Heft: 6

Artikel: Aux membres de la Société pédagogique genevoise
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-243316>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE GENEVOISE

Sommaire du N° 6.

Aux Membres de la Société. — Communiqués et ouvrages reçus. — Assemblée générale du 5 novembre 1914 : Un projet de fédération des Sociétés pédagogiques de Genève. — Liste des membres de la S. P. G. — **Convocation pour le jeudi 20 mai 1915 à 2 1/2 h., Salle de la Taconnerie.**

Aux Membres de la Société pédagogique genevoise.

Genève, le 10 mai 1915.

M... et cher collègue,

Les tristes événements qui se déroulent en Europe ont profondément modifié notre activité. A la stupeur et à l'angoisse des premiers jours d'août 1914 a succédé, dans la population de notre ville, un magnifique mouvement de pitié pour les malheureuses et innocentes victimes de cette guerre funeste.

De tous côtés, des Comités de secours ont été organisés et le corps enseignant, les membres de notre Société en particulier, ont apporté à ces œuvres un appui spontané et sans réserves. Tous les esprits, obsédés par l'insécurité de la patrie et le désir d'apporter quelque soulagement aux souffrances qui nous entourent, ont orienté leur activité vers de nouvelles préoccupations; aussi bien le temps n'était-il plus, l'hiver dernier, au travail de recherche scientifique et aux échanges de vues sur des sujets que les événements actuels ont quelque peu relégués à l'arrière-plan.

Prenant acte de ces sentiments si respectables, la *Société pédagogique* a estimé, dans sa dernière assemblée, qu'il convenait de suspendre ses travaux pendant la durée de la guerre et d'exonérer ses membres de l'obligation du paiement de la cotisation. C'est là le motif pour lequel il n'a pas été adressé de convocation depuis novembre dernier, ni réclamé de finance pour l'année 1914.

Mais si, malheureusement, la guerre est encore loin de sa fin, l'horizon de notre cher pays paraît s'être rasséréiné et nous pouvons, semble-t-il du moins, commencer à envisager l'avenir avec un peu plus de confiance. Il a donc paru à votre Comité que le moment de nous remettre au travail était venu et c'est dans ce but qu'il convoque à nouveau l'Assemblée générale.

M. . . et cher collègue,

Malgré l'effondrement de tant d'illusions auxquelles nous nous étions habitués peu à peu, nous ne devons pas perdre notre confiance en l'avenir. Gardons-nous de laisser éteindre la flamme de notre modeste, mais utile foyer d'étude. Au milieu des deuils et des ruines qui vont chaque jour s'amoncelant, restons fidèles à la voie que s'est tracée la Société pédagogique et continuons notre labeur pour les jours meilleurs où l'on réédifiera ce que l'inconscience des grands aura si impitoyablement sapé. *Le Comité.*

COMMUNIQUÉS ET OUVRAGES REÇUS

1° On nous prie de porter à la connaissance des membres de la Société pédagogique l'appel suivant. Nous le faisons bien volontiers :

Une trentaine de femmes réunies à Genève et appartenant à plusieurs nationalités différentes ont fondé récemment « l'Union mondiale de la Femme » qui aborde le problème de la paix d'une autre manière qu'on ne l'a fait jusqu'ici. L'Union mondiale invite ses membres à consacrer leurs forces à la cause de la paix en usant de l'arme féminine par excellence : l'influence personnelle.

Partant du fait incontestable qu'une paix durable repose en définitive sur les dispositions des individus dont se composent les nations beaucoup plus que sur les conventions écrites, elle demande à ses membres une attitude de bonne volonté et d'amour du prochain quel qu'il soit, attitude morale qui trouve son expression dans deux règles très simples : 1° s'appliquer à faire connaître les faits de nature à augmenter d'homme à homme et de nation à nation l'estime et la compréhension réciproques pour contribuer à la création d'un vaste courant de sympathie hu-